

# Recul du déficit budgétaire à fin août

• L'investissement en hausse de 15,4%

• Lente croissance des dépenses de certains comptes spéciaux du Trésor

• La baisse des recettes de la TVA renvoie au recul de la consommation

LE déficit du Trésor s'améliore de 5 milliards de dirhams: il est à 29,1 milliards de dirhams à fin août 2016 contre 34,1 milliards un an auparavant marquant ainsi le retour vers des niveaux plus «soutenables». Si les dépenses d'investissement sont en hausse, d'autres dépenses prévues dans la loi de finances ne sont pas entièrement engagées. L'investissement atteint 40,32 milliards de dirhams à fin août contre 34,9 milliards durant la même période de l'année dernière avec un taux de réalisation de 63%.

En revanche, les comptes spéciaux du Trésor présentent un solde positif de 8,2 milliards de dirhams renvoyant ainsi au retard dans l'engagement de certaines dépenses. Sur 2,4 milliards de dirhams au titre de l'INDH, seuls 987 millions de dirhams ont été décaissés. De même, sur les dons des pays du CCG qui s'élève à 2,6 milliards de dirhams, une dépense de 55 millions de dirhams est engagée. Le Fonds de la cohésion sociale, auquel une recette de 2,5 milliards de dirhams est jusque-là affectée, compte une dépense de 1,4 milliard de dirhams!

## L'IR rapporte autant de recettes que l'IS

Côté dépenses de fonctionnement, une diminution de 2,4% est relevée. Cela provient d'une baisse de 24,9% des charges communes en raison du recul de 58,8% de la compensation qui s'est établie à 5,4 milliards. En revanche, les traitements de salaire sont en hausse de 2,2% alors que les dépenses de matériel ont augmenté de 8,6%.

Pour les huit premiers mois de l'année, les recettes se sont améliorées (+4,9%) sous l'effet de la hausse des rentrées fiscales de 6,5%. L'impôt sur les sociétés a pris 8,2% s'établissant à 26,4 milliards de dirhams. Une reprise bienvenue, après la baisse de 4,4% enregistrée l'année dernière. Elle s'explique par le bon comportement, en 2015, des

| Principales sources de recettes |                                       |           |           |
|---------------------------------|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Nature                          | Recettes ordinaires en millions de DH | Evol en % | Structure |
| Taxe sur la valeur ajoutée      | 34.776                                | ▲ 1,10%   | 25,10%    |
| - à l'importation               | 22.701                                | ▲ 7,70%   | 16,40%    |
| - à l'intérieur                 | 12.075                                | ▼ 9,50%   | 8,70%     |
| Impôt sur le revenu             | 26.497                                | ▲ 7,70%   | 19,10%    |
| Impôt sur les sociétés          | 26.396                                | ▲ 8,20%   | 19,10%    |
| Droits d'enregistrement         | 11.160                                | ▲ 6,00%   | 8,10%     |
| TIC prod. énergétiques          | 10.291                                | ▲ 6,6%    | 7,4%      |
| Droits de douane                | 6.184                                 | ▲ 21,00%  | 4,50%     |
| TIC tabacs manufacturés         | 6.156                                 | ▲ 12,80%  | 4,40%     |
| Monopoles                       | 5.413                                 | ▼ 9,10%   | 3,90%     |
| Rec. atténuation dép. dette     | 1.746                                 | ▼ 46,40%  | 1,30%     |
| Majorations de retard           | 997                                   | ▲ 17,3%   | 0,7%      |

Source: TGR

*Les recettes de l'IR et de l'IS sont quasi identiques. L'IR prélevé à la source rapporte ainsi autant que l'impôt sur les sociétés*

résultats de grandes entreprises comme l'OCP, la BCP ainsi que les cimenteries.

Les recettes de l'IR se sont également bien tenues (+7,7%). L'impôt sur le revenu dont 77% des recettes proviennent des prélèvements à la source sur les salaires a généré le même montant que l'IS! L'on note aussi la hausse de l'IR sur les profits immobiliers de 23,2% alors que cet impôt avait enregistré une diminution de 6,5% en 2015. Cela est dû à la reprise au niveau du secteur de

l'immobilier, en particulier le marché de seconde main.

A fin août, la TVA à l'importation s'est accrue de 7,7% suivant en cela la hausse des achats à l'étranger. Mais elle marque le pas à l'intérieur. Les recettes générées par la TVA à l'intérieur se sont établies à 12,1 milliards de dirhams contre 13,3 milliards un an auparavant, en retrait de 9,5%. «Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 5,7 milliards de dirhams

contre 3,5 milliards de dirhams à fin août 2015», note la TGR dans son rapport statistique. Ce qui a certes permis de renflouer la trésorerie des entreprises mais cette baisse de la TVA à l'intérieur renvoie aussi à un recul de la consommation intérieure. Ce qui est loin d'être une bonne nouvelle! □

K. M.

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com